



Sallaberry-de-Valeyfield, le 25 mai 2015

Aux villes membres de l'Alliance au Québec

Madame la mairesse,
Monsieur le maire,

En octobre 2013, les maires canadiens et américains de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent se sont adressés aux gouvernements et aux grands producteurs de microbilles pour sonner l'alerte quand à leur danger et pour les encourager à poser des actions afin d'y faire face. Aujourd'hui, nous vous écrivons à vous, maires des villes québécoises membres de l'Alliance, afin d'appuyer les efforts visant le bannissement des microbilles dans les produits de soins personnels.

Les microbilles de plastique, mesurant moins de 5mm de diamètre, sont ajoutées à différents produits de soins personnels, tels que des crèmes exfoliantes et pâtes dentifrices. Après usage, elles ne peuvent être captées par les usines de traitement des eaux usées et se retrouvent donc dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent.

Les microbilles présentent nombre de dangers pour les ressources en eau. Les microbilles causent des blocages internes, la déshydratation et le décès des poissons et des oiseaux. Ils affectent la qualité des écosystèmes et des habitats. La présence de microbilles sur les plages altère leurs propriétés physiques, modifiant la perméabilité du sable et affectant les organismes vulnérables aux variations de température. De plus, les microbilles adsorbent et transportent d'autres polluants, tels que le dichlorodiphényltrichloroéthane (DDT), les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et les biphényles polychlorés (BPC). La bioaccumulation générée par les microbilles affecte l'entière chaîne alimentaire. Les toxines deviennent de plus en plus concentrées, augmentant le danger qu'elles représentent.

En travaillant de concert avec l'EPA, Environnement Canada et les leaders de l'industrie, l'Alliance vise à contrer les risques associés aux microbilles et à gérer les quantités déjà présentes dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent. L'Alliance, par ses maires, fait aussi appel au public afin de faire face au danger des microbilles.

Certains manufacturiers se sont engagés à cesser l'usage des microbilles. Certains ne l'ont pas encore fait. Voilà pourquoi plusieurs juridictions ont adopté des lois bannissant les microbilles des produits de soins personnels. L'Indiana et l'Illinois sont actuellement les deux seuls États des Grands Lacs ayant interdit les microbilles. Toutefois, le Congrès américains, la Chambre des communes, le Minnesota, le Wisconsin, New York, le Michigan et l'Ontario travaillent aussi sur de tels projets de loi.



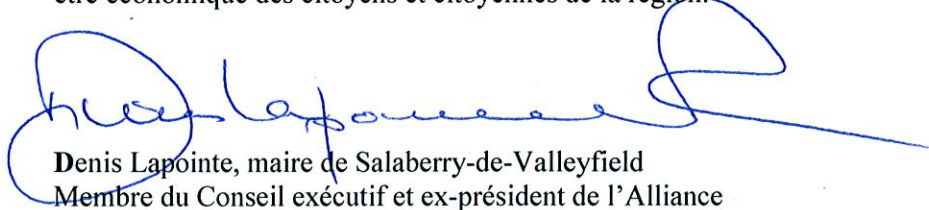
Les actions contre la pollution par les microbilles sont aussi de plus en plus visibles au Québec avec l'introduction par la députée de Hull, Mme Maryse Gaudreault, d'une pétition en ligne demandant l'interdiction des microbilles dans les produits cosmétiques. La députée parraine ainsi une initiative lancée par une étudiante du secondaire. Afin de faire avancer nos efforts pour lutter contre cette source de pollution, nous vous demandons de bien vouloir considérer diverses actions pour encourager vos concitoyens à appuyer cette pétition.

Voici quelques idées d'actions que vous pourriez mettre de l'avant dans votre municipalité :

- Conférence de presse sur le sujet des microbilles et demandant aux citoyens d'appuyer la pétition;
- Hyperlien sur votre site internet municipal facilitant l'accès à la pétition en ligne;
- Article dans votre journal municipal expliquant la problématique des microbilles et informant les citoyens en regard de la pétition;
- Adoption d'une motion au Conseil municipal reprenant le texte de la pétition;
- Toute autre action pouvant être entreprise avant la date limite pour la signature de la pétition, soit le 6 août 2015.

Nous apprécierions grandement si vous pouviez nous tenir informé des gestes que vous poserez afin de promouvoir la pétition et pour informer vos concitoyens aux risques posés par les microbilles dans les produits de soins personnels.

Nous vous remercions de votre coopération. En travaillant main dans la main pour protéger les Grands Lacs et le Saint-Laurent, nous pourrions protéger et rehausser la qualité de vie et le bien-être économique des citoyens et citoyennes de la région.



Denis Lapointe, maire de Salaberry-de-Valleyfield
Membre du Conseil exécutif et ex-président de l'Alliance